

# Préparez-vous dès maintenant pour le contrôle routier de 2026 de la CVSA

**Le contrôle routier de 2026 de la Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) se déroulera du 12 au 14 mai.** Au cours de cette opération éclair de 72 heures, les forces de l'ordre contrôleront les véhicules utilitaires aux postes de pesée, aux postes de contrôle et sur des sites temporaires partout en Amérique du Nord.

La plupart des inspecteurs procèdent à l'inspection de niveau I selon la norme nord-américaine, une procédure en 37 étapes qui comprend un contrôle du chauffeur et une vérification du véhicule. Toute infraction peut entraîner la mise hors circulation des chauffeurs ou des véhicules.

Cette année, les inspecteurs se concentreront sur ces deux infractions courantes :

- **Trafiage d'un dispositif de consignation électronique (DCE).** Cette infraction, ainsi que d'autres infractions liées aux temps de service, figuraient parmi les cinq infractions les plus fréquentes commises par les chauffeurs lors du contrôle routier de 2025.
- **Arrimage inadéquat de la cargaison.** Lors du contrôle routier de 2025, les inspecteurs ont mis plus de 34 000 véhicules hors circulation pour des infractions liées à l'arrimage de la cargaison et du matériel de calage.

Suivez ces conseils pour éviter ces problèmes et passer les contrôles en toute confiance.

**Tenir des registres précis.** Les inspecteurs examineront vos registres de temps en service (Records of Duty Status, RODS) et rechercheront toute inscription fautive ou falsifiée. Parmi les signaux d'alerte, on peut citer les kilomètres non identifiés, les modifications sans justification et les divergences entre les registres et les reçus de carburant, les connaissements ou les données GPS.

**Savoir comment transférer des données.** Les chauffeurs doivent démontrer qu'ils sont en mesure de transférer les données du registre de temps en service à l'inspecteur soit via des services Web ou par courriel, soit par transfert local (USB ou Bluetooth).

**Garder les dispositifs de consignation électronique connectés.** Tout dispositif hors ligne ou déconnecté pourrait indiquer aux inspecteurs que les chauffeurs tentent de falsifier les registres ou de dissimuler leurs temps de conduite.

**Avoir des sauvegardes papier.** Les chauffeurs doivent toujours avoir à portée de main une réserve de carnets de



bord vierges suffisante pour durer huit jours, au cas où le dispositif de consignation électronique (DCE) tomberait en panne.

**Arrimer et caler correctement la cargaison.** Immobilisez et arrimez la cargaison de manière à ce qu'elle ne puisse pas bouger, avoir une fuite, se renverser, être emportée par le vent, tomber du véhicule ou se détacher.

**Vérifier l'état d'usure et l'absence de dommages des sangles d'arrimage.** Les inspecteurs vérifieront l'état de tous les dispositifs d'arrimage en se référant aux tableaux des défauts pour les chaînes, les câbles métalliques, les cordages, les sangles synthétiques, les feuillards d'acier, les raccords ou fixations, ainsi que les points d'ancrage.

**Utiliser le nombre approprié de dispositifs d'arrimage.** Le minimum dépend de la longueur et du poids de votre cargaison.

**Vérifier les réglementations relatives à l'arrimage de cargaison et du matériel de calage.** Visitez [fmcsa.dot.gov/regulations](https://www.fmcsa.dot.gov/regulations) pour vous familiariser avec les dernières règles et rester en conformité.

**Faites bonne impression.** Effectuez des contrôles minutieux avant et après chaque trajet et signalez immédiatement toute infraction à votre transporteur afin qu'il puisse y remédier. Gardez votre permis de conduire poids lourd et votre certificat médical à portée de main. Portez toujours votre ceinture de sécurité. Et gardez une attitude positive. En suivant ces conseils, vous augmenterez vos chances de réussir un contrôle routier.